

« Quand on partait de bon matin... quand on partait sur les chemins... à bicyclette »

Nous sommes de plus en plus nombreux, inconditionnels ou occasionnels, à pratiquer le vélo et pour garantir notre vie, mais aussi celle des autres, nous nous devons de respecter quelques règles de sécurité.

Qu'il s'agisse de partir au travail, d'amener les enfants à l'école ou tout simplement de se promener, le vélo doit être :

- en bon état : équipé de freins avant et arrière, d'un feu avant blanc et d'un feu arrière rouge, d'un avertisseur sonore et des dispositifs rétro réfléchissants doivent être placés à l'avant et à l'arrière, sur les côtés, ainsi que sur les pédales ;
- entretenu : un graissage régulier de la chaîne est indispensable, ainsi qu'une vérification de l'état de gonflage des pneus et l'état d'usure du câble des freins ;
- réglé à la bonne hauteur (selle et guidon).

Faire du vélo en toute sécurité passe également par le port d'un bon casque spécialement adapté aux risques de chutes et d'un gilet rétro réfléchissant lorsqu'il fait sombre. Trop nombreux sont ceux que l'on croise dans ou en dehors du bourg et que l'on voit au dernier moment !

Il est agréable de partager avec nos tout petits les sorties en bicyclette, alors on se doit aussi de les équiper d'un casque et gilet, mais également de les transporter sur un siège fixé au vélo qui devra éventuellement être muni de repose-pieds et d'attaches, si l'enfant a moins de 5 ans !

De plus, dans le cadre du bien vivre ensemble, le vélo doit se pratiquer sur les lieux appropriés : chemin, piste cyclable, chaussée, mais en aucun cas sur les trottoirs ou espaces réservés à d'autres activités ou usagers... Et n'oublions pas que la vitesse excessive, même à bicyclette, peut être source d'accidents.

Le respect de toutes ces règles de sécurité et de l'espace public ne pourra que nous inciter, petits et grands, à profiter de notre village en toute sérénité, car la pratique du vélo est non seulement bonne pour la santé, mais elle contribue aussi à la protection de la planète !

Salleboeuf, village «Vie»gilance !

La majorité des accidents mortels ont lieu sur des départementales et trajets habituels (travail – domicile), suite à des collisions frontales. Que nous soyons piétons, cyclistes, cyclomotoristes ou automobilistes, petits ou grands, nous sommes tous acteurs et responsables de la sécurité routière dans notre village. A nous tous salleboeuvois de respecter la signalisation, limiter notre vitesse au volant et montrer l'exemple.



Les limitations de vitesse ont une raison d'être : sorties d'habitations, virages, manque de visibilité... Les respecter c'est préserver des vies.

Savez-vous qu'à 60 km/h, il faut 8 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h ?

De plus, rouler vite ne fait pas gagner de temps.

En effet la traversée d'un village sur 1 500 mètres à 70 km/h au lieu de 50 km/h ne réduit le temps de traversée que de 30 secondes. En revanche, rouler vite peut avoir des conséquences dramatiques.

Aussi, levez le pied sur les voies communales aux abords des habitations et dans les lotissements ou hameaux. En agglomération : 50 km/h maximum ! Restez concentré au volant : une vie est plus importante qu'un texto ! Permettez à nos enfants de se déplacer dans notre commune à vélo, en toute sécurité !

Œuvrons pour une vigilance accrue et ensemble protégeons tous les usagers de la route !

Bouchons d'Amour

« L'association Les Bouchons d'Amour » remercie toutes les personnes qui alimentent les collecteurs de bouchons en plastique à la mairie de Salleboeuf et à Carrefour contact. Jacky Godinaud, bénévole sur Salleboeuf, trie et achemine de nombreux sacs de bouchons jusqu'au centre de stockage à Martignas sur Jalle. Il nous informe que la collecte a doublé en un an.



En 2014, la collecte girondine a ainsi permis de recycler 490 m³, soit 59 380 tonnes de bouchons plastiques et a rapporté 12 470 euros au profit des personnes à mobilité réduite. Trois personnes ont ainsi pu bénéficier d'aide au financement pour l'aménagement de leur habitation ou véhicule et de nombreuses autres personnes ont reçu des dons de matériel.

Club des Amis de Salleboeuf

De retour de deux jours de croisière sur l'estuaire de la Gironde à bord du Cyrano de Bergerac. Embarquement à 15h quai des Chartrons, ponton Albert Londres. Accueil sur le pont du bateau par tout le personnel présent et attribution des cabines, confortables et spacieuses. Le salon bar mis à notre disposition est d'un très grand confort et le choix des couleurs agréables.

Départ de Bordeaux à 17h, destination Blaye pour passer une nuitée à bord. Le grand bateau glisse doucement sur les eaux de la Garonne, par les immenses baies vitrées les rives défilent lentement sous nos yeux. Passage sous le pont Chaban puis le pont d'Aquitaine, la vue sur les quais est différente lorsque l'on se trouve au milieu de la Garonne. La nuit tombe, le bateau glisse sur cette eau tumultueuse sans gîter ni tanguer, c'est idéal. Le dîner pris dans la salle à manger par table de six ou huit personnes, confortablement meublée, aux couleurs discrètes, très bon repas servi à table par du personnel expérimenté. Soirée dansante dans le salon bar, avec des animations tout au long de la soirée, cette dernière est bien avancée quand nous accostons à Blaye et nous dansons encore fort tard dans la nuit. Le jour arrive assez vite après un sommeil réparateur.

Au réveil, petit déjeuner copieux pris à table en libre service. Certains débarquent et vont faire quelques pas dans la ville. Nous repartons de Blaye à 11h en passant entre l'île Nouvelle et l'île Pâté pour croiser à tribord les îles Bouchaud et Pâtiras puis Pauillac à bâbord. Demi tour et nous remontons l'estuaire pour passer devant Bages, Latour, St Julien, Beychevelle, Port Lamarque, Margaux, Cantenac et Macau. Animations à bord, jeux de belote, jeux de société, lecture, cocktail du jour ou tout autre boisson, le bar est ouvert. Midi sonnant, retour dans la salle à manger à nos tables attribuées. Très bon déjeuner, le personnel de service toujours aussi agréable, serviable et à l'écoute. Dégustation de vins différents venus d'autres régions du sud. Le retour sur Bordeaux avec toujours des animations pour occuper notre temps, sans oublier, photos, cartes postales, promenade sur le bateau, présentation du personnel et du bateau et surtout nos jolies et agréables hôtesse d'animations.

Bordeaux arrivant, nous longeons la magnifique façade des quais de la ville vue depuis la Garonne, un beau coup d'œil et nous accostons avec un petit regret que ce soit déjà terminé. A faire et à refaire surtout.

Travaux



Construction de la cabane à vélos (école maternelle)



Curage des fossés aux Pontons



Plantation d'arbres. Une naissance = un arbre



Griffage du terrain de football et travaux sur la main courante



Aménagement extérieur de la Source

Vie associative

Notre église



Notre pays vient de vivre des événements dramatiques. Pour nous chrétiens, la paix et la liberté sont nos préoccupations centrales. Si nous voulons rester libres, soyons des artisans de paix et d'amour, qui pourront nous conduire à l'acceptation des différences et à la vie en communauté.

Horaires février :

- messe tous les mardis à 9h
- prière pour les défunts lundi 9 février à 14h30
- messe Château Vacquey vendredi 27 février à 11h15
- vêpres les dimanches 1er et 15 février à 18h30

Messe : dimanche 8 février à 9h15

Cérémonie des Cendres : mercredi 18 février à 19h à Tresses

Plus d'infos :

-à la porte de l'église

-sur notre site : www.paroissetresses.fr

Concert : guitare et chorale

L'association Art et loisirs de Salleboeuf vous invite à découvrir ses jeunes talents le **samedi 7 février 2015 à partir de 20h** au Bistro Cafe y Vino.

Venez nombreux soutenir leur première prestation devant un public.

Art et loisirs.

Formation informatique à la Source

6 participants par séance. Gratuit.

Informations, dates et inscriptions à la médiathèque au 05.57.80.07.80.

Matériel informatique fourni par la médiathèque.

Informatique à la demande : Si vous avez des difficultés ou des questions n'hésitez pas à contacter la médiathèque pour prendre rendez-vous.

Espaces jeunes, rue des Carboneires à Salleboeuf

Horaires de permanence :

- du lundi au jeudi de 16h à 19h ;
- le vendredi de 16h à 20h ;
- fermeture le samedi.

Jessica Perez et Julien Alix, animateurs territoriaux du secteur jeunesse « 14-25 ans »

UFCV – Les Coteaux Bordelais

Tel : 06.27.73.25.98

Mail : jessica.perez@ufcv.fr



Reflets de Salleboeuf a une histoire à vous conter...

L'avenue et la place Carnot

Cette carte postale nous montre le visage de ce lieu au début du 20ème siècle, vers les années 1920, alors que les routes et les chemins de la commune venaient d'être empierrés.

L'avenue dite Carnot s'arrête au carrefour et l'on voit une partie de la place Carnot sur le côté gauche. Antérieurement la rue se nommait la rue du bourg et elle est devenue, il y a quelques années, l'avenue Gustave Eiffel. La place était aussi nommée la place du bourg, puis elle a été rebaptisée la place Carnot.

Mais, à quel Carnot étaient-elles dédiées? En effet les Carnot sont issus d'une vieille famille dont plusieurs membres se sont illustrés, depuis le 15ème siècle, dans l'Eglise, dans l'armée et comme hommes d'Etat. Ce sont trois d'entre eux qui sont connus de nos jours.

- Lazare Nicolas Marguerite Carnot (1753-1823) qui fut tour à tour militaire, ministre et poète et qui fut exilé comme régicide, sous la Restauration, pour avoir voté la mort de Louis XVI.

- Nicolas Léonard Sadi Carnot (1796-1832), physicien et ingénieur. Il formula l'exposé raisonné du moteur thermique et les principes de bases selon lesquels toute centrale énergétique, toute automobile, tout moteur à réaction est aujourd'hui conçu.

- Marie François Sadi Carnot (1837-1894), homme d'Etat, il fut haut fonctionnaire, député puis ministre. Il fut président de la République du 3 décembre 1887 au 25 juin 1894, date de son assassinat à Lyon.

C'est à ce dernier qu'ont été dédiés la place et l'avenue du centre bourg de Salleboeuf.



TamTam

Tous les enfants de TAMTAM ont eu leur journée Noël avec une sortie au parc de loisirs couvert Aloha avec le père Noël, des cadeaux, un repas et de quoi se dépenser. Actuellement les grands sont sur un cycle badminton, les plus petits en jeux de raquettes et de balles avant les jeux d'opposition. Et nos vacances sportives du 16 au 20 février. A très bientôt pour d'autres nouvelles.

Les animateurs Frédéric, Bérengère, Chloé, Cécile

Agenda

Samedi 7 février, à la Source

10h30 : spectacle « Les contes des 1001 mélodies »

11h : inauguration et vernissage de l'exposition

« Photos de chantier »

Samedi 14 et 28 février à 11h00

Chatterbox, échanges en anglais animés par Kelly Brown et Michel Humbert à la médiathèque

Mardi 10 février à 18h00

Entre les lignes, commission livres à la médiathèque

Mardi 10 février à 20h00

Café philo, animé par Winston Brugmans, à 20h au Bistro Café y Vino

Thème : « Que philosopher, c'est apprendre à mourir » Michel Montaigne

Carnaval

Samedi 21 mars : carnaval du village. Rendez-vous à 15h00 sur le square Alban Téchoueyres, déguisés sur le thème des jeux vidéo. Après le défilé, concours des meilleurs costumes à la salle de spectacles à 17h30 et animation proposé par les associations à 18h30. Un repas clôturera cette journée festive.

Attention aux chenilles processionnaires !

En hiver, les chenilles processionnaires installent leur nid sur les pins et les cèdres en formant des cocons. À la fin de l'hiver, elles quittent leur abri, descendent en procession le long des troncs, parcourent le sol et s'enfoncent dans la terre où elles se transforment en papillons. Problème : ces chenilles sont dangereuses pour la santé car elles possèdent des poils urticants très volatils qui se déposent au sol, sur les vêtements, la peau ou encore dans les fosses nasales.

Comment traiter ? Il faut intervenir sur les nids présents dans les arbres en janvier et février afin d'éviter la migration des insectes au printemps. Les branches sur lesquelles sont accrochés les cocons sont coupées puis brûlées. En mars, des cerclages sont installés autour des troncs afin de capturer les chenilles qui descendent des arbres contaminés.

Les arbres contaminés situés dans les espaces privés sont à traiter par les propriétaires. La vigilance de tous est indispensable pour éviter la prolifération de ces insectes.

Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés

08/02 : pharmacie Entre-deux-mers à Créon

15/02 : pharmacie Perret-Yung à Camblandes

22/02 : pharmacie du Coteau à Latresne

01/03 : pharmacie Rigou à Saint Caprais

08/03 : pharmacie Pichon à Salleboeuf

Vous pouvez aussi consulter la liste affichée

à la pharmacie de Salleboeuf ou appeler le 3237.



Médiathèque

Horaires à compter du 7 février 2015

Mardi : 16h -18h

Mercredi : 10h - 12h30/14h -18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 9h - 13h / 14h -16h

Grand nettoyage de printemps inter-communal

Une date à noter dans vos agendas : **samedi 28 mars 2015**. Rendez-vous devant la mairie à 9h00, munis de gants et d'un gilet de sécurité fluo.

Cette année, à l'initiative de la commission développement durable de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais, ce sont les huit communes de notre territoire qui allient leurs forces à l'occasion de cette journée éco-citoyenne, en partenariat avec le Semoctom. Les déchets recyclables seront triés et pesés à l'issue de la manifestation. Le ramassage de ces déchets par toutes les bonnes volontés évitera leur déchiquetage par les engins de fauchage, leur lente dégradation et la pollution des sols, de l'eau et de l'air. Il nous assurera aussi un environnement plus agréable à regarder...

Un déjeuner sera offert à tous les participants, sur inscription - bulletin à remplir en mairie, au plus tard le 22 mars 2015.

10 bons réflexes de la propreté

- Jeter papiers et chewing-gum dans les corbeilles publiques
- Jeter ses mégots de cigarettes dans une poubelle et non pas au sol
- Ramasser les crottes de son chien à l'aide de pelles et poches à déjection
- Mettre emballages carton, journaux et papiers dans le bac à couvercle jaune ou le conteneur dédié
- Déposer le verre dans les points d'apport volontaire du village
- Mettre les ordures ménagères dans le bac à couvercle bordeaux
- Sortir les bacs poubelles aux jours et heures dits
- Rentrer les bacs après le passage de la benne le jour même
- Nettoyer ses conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif
- Prévenir la mairie en cas de constat de dépôt sauvage

Le 24 janvier dernier, le repas offert aux aînés par le CCAS fut un moment joyeux et convivial d'échanges et de partage. Les talentueux musiciens de Radio Guinguette ont fait chanter et danser les convives pour le plus grand plaisir de tous. Puis Mathieu Delaplace, jeune chanteur imitateur floiracais, présenta une série d'imitations humoristiques de chanteurs célèbres.



tations humoristiques de chanteurs célèbres.

Bravo au CCAS pour cette belle organisation et au CMJ pour sa participation. Merci à tous d'avoir répondu présents!

Vivre à SALLEBOEUF

Février 2015 - n° 279

Directeur de la publication : Marc Avinen

Comité de rédaction : Maryse Aubin, Nathalie Faber, Evelyne Lavie, David Lussac, Alban Saro, Fenella Valencia, Laurence Valiergue

Conception et impression : Mairie de Salleboeuf - 1100 tirages